

Championnat suisse des poulains de sport de la FECH 2024 à Avenches



Le Championnat suisse des poulains de sport 2024 aura lieu le dimanche 15 septembre 2024 à Avenches. Peuvent participer à ce championnat tous les poulains avec un papier d'identification de la FECH qui se seront qualifiés avant le 9 septembre 2024 lors d'une appréciation. Nous vous prions de planifier l'inscription de votre poulain pour l'appréciation en conséquence.

Qualification

Appréciation des caractéristiques impression générale, conformation et allures avec **au moins 24 points**, dont aucune note en dessous de 7.

Inscription et délai d'inscription : 9 septembre 2024 (par courrier A ou pas fax/mail).

Un formulaire d'inscription sera remis au propriétaire du poulain qualifié par le secrétaire sur la place du concours.

Finances d'inscription

La finance d'inscription s'élève à CHF 80.- par poulain. Ce montant devra être payé lors du retrait des numéros de départ. 50% de la taxe d'inscription sera facturée si le **retrait** d'un poulain inscrit **n'est pas annoncé** à temps.

Boxes

Des boxes sont à disposition. Ils doivent être commandés lors de l'inscription.

Coût : dimanche seulement CHF 45.- / samedi à dimanche CHF 80.-

Appréciation

Le groupe d'experts se compose de trois juges.

Une division des poulains de saut ou de dressage sera effectuée. La séparation sera pratiquée en fonction des origines. Le père est pris en compte. Si celui-ci est un double reproducteur, le père de la mère est consulté. L'éleveur l'annonce en conséquence. Le contrôle de l'affectation est effectué par la FECH. Selon le nombre de poulains, une répartition supplémentaire est faite en fonction du sexe.

Tous les poulains seront jugés selon les critères suivants :

		Poulains de dressage max. points	Poulains de saut max. points
a) Type	Sexe, race, impression générale, développement	10	10
b) Conformation	Exactitude, membres	30	30
c) Allures	Pas	20	20
	Trot	20	10
	Galop	20	30
Total		100	100

Prix

Les premiers classés recevront un prix d'honneur. Chaque participant recevra une plaque d'écurie et un flot.